



# RAPPORT ANNUEL 2020 / 2021

MOT DU PRÉSIDENT	3
LE COMITÉ DE PARENTS	4
Mission	4
Structure	5
Exécutif 2020-2021	5
Comité consultatif de transport (CCT)	5
Comité culturel	5
Secrétariat permanent du Comité de parents	5
Liste des membres élus 2020-2021	6
RCP-3L	8
RCPAQ	9
Représentation	9
Avis et positions	9
Support	9
Faire une différence	9
FINANCES	10
LES DOSSIERS	11
Avis	11
Échanges et informations	11
Règles de régie interne	11

## MOT DU PRÉSIDENT

L'année scolaire 2020-2021 a été parsemée d'incertitudes et d'ajustements pour le milieu de l'Éducation. Les parents n'ont pas été épargnés par ces nombreux changements de contexte et on dû réagir et s'ajuster avec rapidité et beaucoup de flexibilité aux modifications de consignes et aux circonstances dictées par les protocoles sanitaires des écoles et classes de leurs enfants.

Nous avons été un des seuls endroits en Amérique où l'école est restée ouverte toute l'année. Cet exploit repose certainement sur la résilience de nos enfants et sur le travail des équipes-écoles, du Centre de services scolaire et de la Santé publique, mais il y a aussi une bonne part qui vient de la patience et la bienveillance des parents.

Dans un contexte de pandémie mondiale, l'engagement parental prend un sens très concret. Le fait que chacune des écoles de Laval a élu un représentant au Comité de Parents en 2020-2021, ce qui ne s'était pas vu depuis fort longtemps, est une belle démonstration que les parents comprennent qu'il est important qu'ils prennent les places qui leur sont réservées dans les structures scolaires.

Alors que nos situations familiales ont été tout sauf normales, je remercie sincèrement les parents d'avoir su modeler leurs conditions et environnements familiaux selon leurs propres préoccupations et besoins, tout en ne perdant pas de vue le but collectif de la réussite de nos enfants, dans la poursuite d'un retour vers une certaine normalité.

L'année qui débute sera elle aussi marquée par des ajustements ponctuels, mais l'engagement parental ne s'essouffle pas et ça nous permet de croire que le Comité de parents continue de faire du bon travail de mobilisation.

Bonne année 2021-2022 !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Martel', with a stylized flourish at the end.

Sylvain Martel  
Président du Comité de parents

## LE COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents est une instance de consultation incontournable pour le Centre de services scolaire de Laval. Le législateur lui a attribué d'importantes responsabilités, dont celle de valoriser l'éducation publique auprès des parents. Le Comité de parents de Laval a tenu huit séances ordinaires en 2020-2021.

### Mission

Selon la Loi sur l'instruction publique (article 192), le comité de parents (CP) a pour fonctions de:

- Valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire
- Proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;
- Proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;
- Promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;
- Transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et de proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;
- Donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

Le comité de parents doit être consulté sur plusieurs sujets, dont les suivants : le calendrier scolaire, la répartition des services éducatifs, les critères d'inscription des élèves et le plan d'engagement vers la réussite éducative du centre de services scolaire.

Le comité de parents peut aussi informer et soutenir les parents dans leurs démarches d'implication dans le réseau de l'éducation et mettre à leur disposition des ressources les appuyant dans leurs rôles et représenter et exprimer leurs besoins et points de vue auprès des instances gouvernementales et scolaires, régionales et nationales.

## Structure

La composition du Comité de parents a été issue d'une adaptation de ses règles de régie, qui ont depuis été adaptées au nouveau contexte pour la rentrée 2021. En 2020-2021, il était constitué de 75 représentants : un parent provenant de chacun des conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires (71) et quatre parents provenant du CCSEHDAA.

Son comité exécutif avait 11 membres : Présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, cinq conseillers ainsi que deux parents désignés préalablement par le CCSEHDAA.

Le Comité de parents s'est aussi désigné un délégué au RCP-3L, un délégué au comité culturel, ainsi que deux délégués au comité consultatif du transport, un pour l'ordre d'enseignement primaire et un pour le secondaire. Nous avons également deux délégués au RLPRE (Regroupement lavallois pour la réussite éducative).

## Exécutif 2020-2021

Président	Sylvain Martel
Vice-Président	Christian Pineda
Secrétaire	François-Hugues Liberge
Trésorière	Suzanne Fournier
Conseillère	Nathalie Carrière
Conseillère	Amale Chaanin
Conseiller	Patrick Dulong-Boudreau
Conseiller	Dominique Favreau
Conseillère	Edwige-Helen Sedeji
Représentante CSSEHDAA	Véronique Lacombe
Représentant CSSEHDAA	Alexandre Poulin

## Comité consultatif de transport (CCT)

Les membres du Comité de parents qui ont fait partie de ce comité cette année sont :

Geneviève Boismenu, représentant pour l'ordre d'enseignement primaire;  
Martine Goulet, représentante pour l'ordre d'enseignement secondaire;

## Comité culturel

Mme Nathalie Carrière a été désignée comme membre du Comité de parents faisant partie du Comité culturel de la CSDL.

## Secrétariat permanent du Comité de parents

Marie-Josée Hébert, secrétaire de gestion

## Liste des membres élus 2020-2021

Depuis la rentrée 2019, l'administration de la CSDL a pris en main la responsabilité de répertorier les représentants et substituts élus lors des assemblées générales des écoles et elle s'assure que les règles ont été suivies lors des élections. Les écoles n'ayant pas élu de représentant ne sont pas listées.

Alfred-Pellan	Mireille Nolin
Alphonse-Desjardins	Suzanne Fournier
CQPEL	M. Hermann Saint-Fleur
Charles-Bruneau	Marie-Ève Desjardins
Coeur-Soleil	Geneviève Boismenu
Coursol	Vincent Pelletier
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie Carrière
De la Cime	Ikram Jabri
De l'Arc-en-ciel	Julie Cummings
De l'Avenir	Asmae Benamer
De L'Équinoxe	Virginie Tanguay
Des Ormeaux	Dominique Vaillancourt
Du Bois-Joli	Jaimie Lafable
Du Boisé	Pierre Brabant
Du Parc	Balkis Joseph
ÉÉIL	Hélène Bourassa
Eurêka	Karl Jean
Fleur-de-vie	Olivier Laforme
Fleur-Soleil	Danièle Étienne
Georges-Vanier	Évelyne Morissette
Hébert	Catherine Samuel
Horizon Jeunesse	Martine Goulet
J.-Jean-Joubert	Catherine Talon Bergeron
Jean-Lemonde	Pierre De Ridder
Jean-Piaget	Caroline Marie Fidalgo
Jean-XXIII	Sarah Lecours
La Source	Raissa Grace Epale Makale
L'Aquarelle	Gina Soccio
Le Baluchon	Dominique Favreau
Le Petit-Prince	Richard Daou
Le Sentier	Feycel Boulahchiche
Le Tandem	Patrick Dulong-Boudreau
L'Envol	Véronique Lacombe
L'Envolée	Martin Veilleux
L'Escale	Isabelle Boulay

Leblanc	Evelyne Morissette
Léon Guilbault	Fabian Andres Ballesteros Gallego
Les Explorateurs	Catherine Bérard
Les Quatre-Vents	Isabelle Bouchard
Les Trois-Soleils	François-Hugues Liberge
L'Harmonie	Anne-Julie d'Amico
L'Odyssée-des-Jeunes	Nagia Idel Mehdaoui
L'Orée-des-Bois	Jacques Lorrain
Marc-Aurèle-Fortin	M. Richard Daou
Marcel-Vaillancourt	Christian Allard
Mont-de-La Salle	Isabelle Lacas
Notre-Dame-du-Sourire	Valérie Vaillancourt
Nouv. École inter. Primaire de Chomedey	Edwige-Hélène Sededji
Paul-Comtois	Sylvain Paquin
Paul VI	Julie Bourcier
Pierre-Laporte	layd Kouteich
Pépin	Benjamin Phan
Père-Vimont	Ann Devost
Poly-Jeunesse	Patrick Boucher
Raymond	Karine Bourgon
Saint-François	André Dagenais
Saint-Gilles	Simon Brazeau-Béliveau
Saint-Julien	Amélie Asselin
Saint-Maxime	Jules Vincent Tchoupe Wenga
Saint-Martin	Amal Chaanin
Saint-Norbert	Valéry Guérard
Saint-Paul	Freddy Paillart
Ste-Béatrice	Giovanni Lazo
Sainte-Dorothée	Charles Roux
Sainte-Marguerite	Annie Bélanger
Simon-Vanier	Sara Musacchia
Val-des-Arbres	Sylvain Martel
Villemaire	Charles Gauthier
CCSEHDAA	Véronique Lacombe
CCSEHDAA	Asmae Benamer
CCSEHDAA	Valérie Vaillancourt
CCSEHDAA	Alexandre Poulin

## RCP-3L

Le Regroupement régional des comités de parents est une table d'échanges et de concertation où les délégués des huit comités de parents (CP) de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, francophones et anglophone, se rencontrent sur une base régulière (six séances du comité exécutif en 2020-2021) et pour diverses rencontres spécialement dédiées, afin de partager les bons coups de chacun des comités de parents, trouver des solutions à certains problèmes vécus par l'un ou l'autre de ceux-ci et envisager des actions communes sur certains dossiers.

En 2020-2021, toutes les rencontres se sont tenues de façon virtuelle et, outre les délégués officiels, ont rassemblé quelquefois plusieurs parents des CP ou des comités consultatifs des services aux EHDAA (CCSEHDAA). Nous n'avons pas tenu d'élection pour les officiers à l'exécutif. Mme Amal Chaanin (CSS de Laval) a donc poursuivi son mandat à la présidence, M. Yannick LaRue (CSS des Affluents) à la vice-présidence et Mme Cathy Noury (CSS des Samares) à la trésorerie et comme déléguée du RCP-3L au Groupe relais régional sur la violence et l'intimidation en milieu scolaire.

Outre les réunions du comité exécutif, diverses rencontres thématiques ont eu lieu en cours d'année :

En novembre 2020, tenue de l'assemblée générale annuelle suivie d'une formation sur le thème « Stratégies pour accompagner son enfant dans la scolarisation à distance en contexte pandémique » avec Caroline Quarré, intervenante psychosociale.

En janvier 2021, rencontre des présidences des comités de parents, des présidences des CCSEHDAA et des parents aux conseils d'administration des centres de services scolaires. Les sujets abordés furent :

1. La nouvelle gouvernance (comment s'est fait la mise en place du conseil d'administration, le nombre de rencontres du CA, la délégation de pouvoirs, la formation obligatoire de l'ENAP, les comités de travail, l'interaction entre les groupes parents, personnel, communauté et vivez-vous une « version commissaires » avec moins de pouvoirs et de transparence ou vous avez gagné un plus dans la gouvernance?);
2. La régie interne du comité de parents (a-t-elle été déjà révisée, un parent EHDAA est-il inclus dans les 5 parents au CA, les parents désignés au CA font-ils partie du comité exécutif du CP?);
3. Le CCSEHDAA (a-t-il encore un levier pour ses recommandations ? a-t-il un réel pouvoir de recommandation avec seulement la direction générale comme interlocuteur? avez-vous obtenu un gain en visibilité ou vous avez perdu de celle-ci?);
4. La réussite scolaire.

Dix-sept parents de 7 centres de services scolaires étaient présents.

En mars 2021, une rencontre a eu lieu réunissant spécifiquement des parents des CCSEHDAA. Les sujets traités furent : les services offerts à distance ou en présence en temps de pandémie (programme de mentorat pour les élèves en difficulté...); l'évaluation des élèves (bulletin modifié, impact du changement du régime pédagogique auprès des élèves concernant le nombre réduit d'étapes, les savoirs essentiels...); l'allègement dans la vérification (déclaration des codes de difficultés, paramètres de financement...); le local d'apaisement dans l'école; l'exemption du port de couvre-visage pour les EHDAA. Quatorze participants de 4 CCSEHDAA étaient présents.

Pour une 2e année consécutive, la traditionnelle formation sur la Loi sur l'instruction publique n'a pas eu lieu. Elle sera offerte pour l'année scolaire 2021-2022.

En raison de la pandémie, le Groupe relais régional sur le plan d'action pour contrer la violence en milieu scolaire n'a pas tenu de rencontre régionale et les réunions, virtuelles, des partenaires à ce comité ont été moins fréquentes que par le passé. Le RCP-3L reste le seul regroupement de parents invité aux rencontres régionales de formation.

Amal Chaanin  
Présidente du RCP-3L

## RCPAQ

En tant qu'un des comités de parents fondateurs du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec, nous pouvons être fiers d'avoir participé à la création d'une instance de représentation nationale qui répond réellement à nos besoins et à laquelle d'autres parents de partout au Québec ont décidé de se joindre.

Bien que le financement du RCPAQ ne soit arrivé qu'au dernier tiers de l'année scolaire, le RCPAQ a soutenu et représenté les parents pour toute l'année, surtout grâce à l'implication bénévole de parents issus des six comités de parents qui sont membres du RCPAQ.

Le financement du RCPAQ par le ministère de l'Éducation assure que notre Regroupement pourra continuer sa mission pour les prochaines années.

Pour l'année 2020-2021, voici un survol du travail effectué par le RCPAQ :

### Représentation

- Présences aux rencontres nationales concernant la pandémie
- Présences à la Table MEQ-Partenaires et à ses différents comités de travail :
  - mise en oeuvre de la loi
  - règles budgétaires
  - reprise des activités éducatives et des services éducatifs
  - sous-comité de travail sur les services de garde scolaire
- Établissement de liens avec des partenaires de l'Éducation

### Avis et positions

- Productions d'avis et de mémoires :
  - sur les projets de règles budgétaires
  - sur les projets de modifications temporaires du régime pédagogiques
  - sur la reprise des activités scolaires lors de la rentrée 2020
  - sur les Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie (pour la reprise des activités scolaires de la rentrée 2021)

### Support

- Mise en ligne d'un site Internet et d'outils en ligne
- Ouverture et animation d'un compte Facebook et d'un compte Twitter
- Offre de séances de formation pour parents engagés en éducation
- Service-conseil auprès de parents de façon directe, rigoureuse, personnalisée et confidentielle.

### Faire une différence

Soulignons qu'en juin 2021, le RCPAQ a été le seul intervenant du milieu de l'éducation à pousser pour que le gouvernement et les autorités de santé publique permettent l'organisation des bals étudiants, en avançant l'importance de ceux-ci auprès des élèves du secondaire qui venaient de passer une année difficile.

Le message a été entendu par le gouvernement et une solution, bien qu'imparfaite, a été mise de l'avant. L'appel aux parents de prendre la relève des équipes-écoles débordées et à bout de souffle a aussi été entendu et plusieurs célébrations de fin de secondaire ont pu avoir lieu, partout au Québec.

## FINANCES

Le contexte de l'année 2020-2021, jumelée à une impossibilité d'organiser des activités et la certitude que les dépenses seraient minimales a poussé le Comité de parents à ne pas adopter de budget cette année.

Nous avons donc produit un compte rendu des dépenses réelles, présenté ici en comparaison avec le compte rendu des dépenses réelles de l'année précédente.

	RÉEL 2019-2020	RÉEL 2020-2021
<b>FDS</b>		
Fonds à destination spéciale	8 888,00 \$	10 000,00 \$
<b>REVENUS</b>		
Allocation de l'exercice courant	27 000,00 \$	35 000,00 \$
<b>Total disponible (Sans les FDS)</b>	<b>27 000,00 \$</b>	<b>35 000,00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
FCPQ (congrès)	743,86 \$	0,00 \$
RCP3L	965,15 \$	686,30 \$
Soirée Hommage aux bénévoles	0,00 \$	0,00 \$
ABC (Ateliers branchés du comité)	2 897,84 \$	863,94 \$
Honoraires professionnels	9 500,00 \$	0,00 \$
Frais de déplacement et frais de garde	3 373,90 \$	0,00 \$
Frais de représentation, social, réunions	1 579,38 \$	4 263,25 \$
Communications	0,00 \$	0,00 \$
Équipement informatique	1 303,82 \$	0,00 \$
Frais informatiques (site web, logiciels, fournitures)	746,51 \$	25,28 \$
Frais de bureau	398,17 \$	0,00 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>21 508,63 \$</b>	<b>5 838,77 \$</b>
<b>Solde</b>	<b>5 491,37 \$</b>	<b>29 161,23 \$</b>

Préparé par Suzanne Fournier, trésorière

## LES DOSSIERS

Même dans un contexte de crise sanitaire où les activités essentielles ont été prioritaires, le Comité de parents a pu donner son avis au Centre de services scolaire de Laval et ainsi exprimer certaines positions importantes pour les parents. Bien entendu, les échanges d'informations et le partage de connaissances sont demeurés centraux au Comité de parents de Laval. Voici un survol des différents dossiers que le Comité de parents a traités cette année.

### Avis

- Avis sur différents actes d'établissement et modifications d'aires de desserte
- Avis sur le renouvellement des demandes d'autorisations au MEQ pour les 3 écoles à projets particuliers
- Avis sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2021-2022 à 2023-2024
- Avis au CA sur les grandes orientations en matière d'organisation scolaire

### Échanges et informations

- Informations sur l'organisation de conférences ou de formations
- Échange sur les suivis du projet éducatif et du plan de lutte à l'intimidation dans les CÉ
- Informations sur fonds à destination spéciale
- Partage d'idées de façon de dépenser les budgets de formation pour les parents disponibles dans les CÉ
- Présentation et période de questions-réponses avec le Protecteur de l'élève du CSSL, Claude Provencher
- Discussions sur le recyclage des masques de procédure dans les écoles
- Informations sur la mesure 15186 - Sorties scolaires en milieu culturel

### Règles de régie interne

Les règles de régie interne du Comité de parents ont été revues et modifiées afin de se conformer aux exigences de la Loi sur l'instruction publique qui a elle-même été modifiée en mars 2020 par l'adoption de la loi 40.

